

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 24 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 24 septembre à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de la MJC à Bégard le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant); AUBRY Gwénaëlle (suppléante); BEGUIN Jean-Claude; BIAVA Denis (suppléant); BILLAUX Béatrice; BOÉTÉ Cécile; BOUCHER Gaëlle; BOUTIER Yvon (suppléant); CALLONNEC Claude; CARADEC-BOCHER Stéphanie; CHAPPÉ Fanny; CHEVALIER Hervé; CLEC'H Vincent; CONNAN Guy; CONNAN Josette; DOYEN Virginie; DUPONT Frédéric; ECHEVEST Yannick; GIUNTINI Jean-Pierre; GOUAULT Jacky; GOUDALLIER Benoît; GUILLOU Claudine; GUILLOU Rémy; HERVÉ Gildas; JOBIC Cyril; KERHERVÉ Guy; LE BARS Yannick; LE BIANIC Yvon; LE BLEVENNEC Gilbert; LE CALVEZ Michel; LE COTTON Anne; LE FLOC'H Éric; LE FLOC'H Patrick; LE FOLL Marie-Françoise; LE GAOUYAT Samuel; LE GOFF Yannick; LE GOFF Philippe; LE MEUR Daniel (suppléant); LE LAY Alexandra; LE LAY Tugdual; LE MARREC François; LE MEAUX Vincent; LE MEUR Frédéric; LE MOIGNE Yvon; LE SAOUT Aurélie; LE VAILLANT Gilbert; LINTANF Joseph; MOURET Patricia; NAUDIN Christian; PAGNY Gilles; PARISCOAT Dominique; PRIGENT Christian; PRIGENT Marie-Yannick; PUIILLANDRE Elisabeth; ROLLAND Paul; ROPERS Laure (suppléante); SALLIOU Pierre; THOMAS David (suppléant); SCOLAN Marie-Thérèse; TALOC Bruno; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOULANGER Servane à BOUCHER Gaëlle; BURLOT Gilbert à TALOC Bruno; DUMAIL Michel à GOUAULT Jacky; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Agathe; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick; LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert; LOZAC'H Claude à LE GAOUYAT Samuel; PONTIS Florence à SALLIOU Pierre; PRIGENT Jean-Yvon à ECHEVEST Yannick; RANNOU Hervé à CLEC'H Vincent; RASLE-ROCHE Morgan à CHAPPÉ Fanny; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BERNARD Joseph; BOUILLENNEC Rachel; BREZELLEC Marcel; CADUDAL Véronique; CHARLES Olivier; INDERBITZIN Laure-Line; LARVOR Yannick; LE CREFF Jacques; LEYOUR Pascal; MOZER Florence; QUENET Michel; RIOU Philippe; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	61
Procurations	14
Votants	75
Absents	13

DEL2024-09-213

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE : CONVENTION DE REVERSEMENT DE L'AIDE AU LOGEMENT TEMPORAIRE

Vu le Code de la sécurité sociale, article L 851-1, qu'une aide est versée aux gestionnaires d'une ou plusieurs aire(s) d'accueil de gens du voyage, en fonction du nombre total de places conformes et disponibles ainsi que de l'occupation effective de celles-ci ;

Vu le marché public n°2023-005-01 avec l'opérateur Saint-Nabor Servie concernant la gestion des aires d'accueil de Paimpol et de Ploumagoar ;

Considérant que Saint Nabor Services perçoit, en lieu et place de l'Agglomération, délégante de cette gestion, l'aide versée par l'Etat et le fond national des prestations familiales ;

Considérant que Saint Nabor Services s'est engagé, à reverser, chaque année, l'intégralité des sommes perçues au titre de l'aide au logement temporaire (ALT 2) à l'Agglomération ;

Considérant la convention ci-annexée ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Valide dans le cadre de la gestion des aires d'accueil de Paimpol et de Ploumagoar, les termes de la convention ci-annexée, relative au reversement par la société Saint-Nabor Services de l'aide au logement temporaire 2 en faveur de Guingamp-Paimpol Agglomération ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer les conventions de reversement annuelle établie entre Guingamp-Paimpol Agglomération et Saint-Nabor Services dans le cadre du marché de prestation de service relative à la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Christian PRIGENT

